

Appel à manifestation d'intérêt 2024

Mise en œuvre d'actions/prestations pour la Mission Locale de la Haute Garonne dans le cadre d'une démarche expérimentale pour un public jeune mineur

1. Contexte et objectifs de l'appel à projets

La Mission Locale Haute-Garonne dans sa mission de service public a pour vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner des jeunes âgés de 16 à 25 ans, en leur offrant la possibilité de construire un itinéraire personnalisé d'insertion sociale et professionnelle par un accompagnement individualisé permettant de lever les freins de l'accès à l'autonomie des jeunes (l'accès à la santé, l'accès au logement, l'accès aux droits, l'accès à la mobilité, autonomie financière)

En 2023, **la mission locale Haute Garonne a accompagné 10 769 jeunes**, dont 10% de jeunes mineurs, Parmi ces jeunes accompagnés, 4 383 ont été reçus pour la première fois en 2023, parmi lesquels **25% de jeunes mineurs**.

Depuis 2022, la Mission Locale Haute Garonne constate **une augmentation importante de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes mineurs**. Ceci est dû à de nombreux facteurs : augmentation du décrochage scolaire, « symptômes » de la crise COVID, meilleur repérage (REMOJEUNES, renforcement des liens avec l'Education Nationale), mise en place de l'obligation de formation, interconnexion des système d'information ..

Ces jeunes bénéficient de propositions liées à l'accès à l'emploi, au projet professionnel et à la formation, et pour un plus grand nombre ils ont bénéficié de propositions liées à la santé.

L'accueil de ces jeunes (qui représentent une catégorie relativement homogène) nous conduit à réfléchir sur nos pratiques d'accompagnement, les prises en charge, la mobilisation ou la création de nouvelles offres de service.

Pour réussir à remobiliser les jeunes mineurs, proposer des réponses adaptées, la MLHG souhaite renforcer ses collaborations, développer des réponses innovantes contribuant à l'objectif de réussite professionnelle de ces jeunes mineurs.

Public concerné :

- Jeunes de 16 à 18 ans durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales.
- Souhaitant s'engager activement dans un parcours vers l'emploi, le retour en scolarité, la formation

Les actions devront s'articuler en complémentarité de l'existant autour d'une coordination départementale, pour la mise en œuvre d'actions à destination des jeunes mineurs de chacune de nos 7 antennes d'accueil, autour de besoins non couverts à ce jour. Ces actions de remobilisation des publics devront être construites pour travailler autour des « soft skills » en s'appuyant sur des supports qui intéressent les jeunes tel que le sport, la culture ou tout autre support pédagogique ludique de nature à permettre aux jeunes de devenir acteur de leur parcours.

Il convient de préciser que ces actions seront menées au plus près des lieux de vie des jeunes. Cette précision est pour nous importante, car les jeunes mineurs, sont confrontés à une double problématique liée à mobilité : celle du déficit d'offre de transport en commun à l'échelle départemental qui freine la possibilité de faire des regroupements d'actions (et qui ne permet donc

pas de réduire les coûts dans une économie d'échelle) et celle du faible, voire non-accès, en raison de leurs âges, à disposer d'un moyen de déplacement autonome.

Référent : Chaque jeune est accompagné par un conseiller de Mission Locale, référent tout au long de son parcours chargé de proposer un accompagnement personnalisé, répondant au plus près à ses besoins. Ce référent l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

Les Conseillers de la Mission Locale Haute Garonne sont mobilisés sur l'ensemble du territoire haut-garonnais (hors Toulouse) pour assurer cette référence dans le cadre d'un accompagnement souple ou renforcé.

2. Projets attendus

a. Nature des projets attendus

Les projets attendus consistent en des actions/prestations mises en œuvre au sein du parcours d'accompagnement déployé par la Mission Locale. Déclenchées à la demande de la Mission Locale, elles contribuent à la dynamique générale du parcours vers l'emploi des jeunes mineurs.

Ces actions/prestations répondent aux besoins identifiés par la mission locale, et sont organisées sous forme d'ateliers collectifs ou d'interventions individuelles thématiques autour :

- **Actions de remobilisation des publics** à partir d'interventions autour des « soft skills », s'appuyant sur des supports autour du sport, de la musique, du théâtre, des arts plastique, de la culture...

Il s'agira également d'apporter une réponse **contribuant à développer l'autonomie et la capacitation des jeunes.**

Les approches que nous souhaitons mobiliser s'appuieront sur la prise en compte de la parole des jeunes, le droit à l'expérimentation/errance pédagogique, la capacité à créer de la mobilisation et de la motivation, de l'envie et de l'engagement, tout en prenant en compte les freins suivants :

- la maîtrise des savoirs de base n'est pas acquise pour certains jeunes. Nous avons de plus en plus de jeunes qui sortent du système scolaire en situation de quasi-illettrisme ce qui complique singulièrement leur parcours d'insertion ; comprendre une consigne, écrire, réaliser des opérations simples...
- la capacité de concentration sur des tâches est difficile, ce qui nous conduit à revoir nos approches en direction de ce public
- des difficultés pour certains autour de la santé (mentale principalement) mais aussi des situations de handicap
- des difficultés à comprendre l'environnement technologique et numérique ce qui rend plus difficile l'accès aux droits et la recherche d'emploi
- un environnement moins enclin à accueillir les publics mineurs : par exemple, de nombreuses entreprises refusent de recevoir des jeunes mineurs en mettant en avant les problématiques liées à la législation sur l'accueil des jeunes mineurs

b. Les champs d'intervention des projets

Les champs d'intervention et les actions identifiées (voir en annexe 1 les lots détaillés pour 2024

ACTIONS DE REMOBILISATION DES JEUNES MINEURS	
Remobilisation des jeunes par des interventions autour des « soft	Types d'action :

skills », en s'appuyant sur des supports pédagogiques autour du sport, de la culture ; les arts plastiques ...

Actions pédagogiques différenciées faisant appel à un support différencié tel que le sport, la musique, la culture, le théâtre, les arts plastiques

3. Manifestation d'intérêt

Les acteurs intervenant dans les domaines décrits ci-dessus et intéressés pour s'impliquer dans cette démarche expérimentale pour un public jeune mineur piloté par la Mission Locale ont la possibilité de faire connaître leur intention :

1/ Pour les acteurs dont les propositions d'interventions sont financées par ailleurs et qui proposent un partenariat d'action sans demande de prise en charge financière

Le dossier de candidature « cahier_des_charges_Mission_Locale_HTG_Expérimentation Mineurs_Parteneriat doit être envoyé par mail au plus tard le 28/06/2024 à Laurence LHOMMEDET laurence.lhommedet@ml31.org et mlhg@ml31.org

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laurence LHOMMEDET

2/ Pour les acteurs dont les propositions d'interventions ne sont pas financées par ailleurs et qui sollicitent une prise en charge financière

Le dossier de candidature « cahier_des_charges_Mission_Locale_HTG_CEJ Demande financière doit être envoyé par mail au plus tard le 28/06/2024 à Laurence LHOMMEDET laurence.lhommedet@ml31.org et mlhg@ml31.org.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laurence LHOMMEDET

ANNEXE 1 LES LOTS

Thématique	domaine	lieux d'intervention possible	nombre de sessions souhaitées
Actions de remobilisation des publics à partir d'une pédagogie différenciée pour travailler les « soft skills », s'appuyant sur des supports tel que le sport, la musique, la culture, le théâtre, les arts plastique	MUSIQUE	1 ou plusieurs antennes de la de la mission Locale	3 sessions de ½ journée sur la base de 3 journées dans une même semaine en excluant le mercredi
	SPORT	1 ou plusieurs antennes de la de la mission Locale	3 sessions de ½ journée sur la base de 3 journées dans une même semaine en excluant le mercredi
	CULTURE	1 ou plusieurs antennes de la de la mission Locale	3 sessions de ½ journée sur la base de 3 journées dans une même semaine en excluant le mercredi
	THEATRE	1 ou plusieurs antennes de la de la mission Locale	3 sessions de ½ journée sur la base de 3 journées dans une même semaine en excluant le mercredi
	LES ARTS PLASTIQUE	1 ou plusieurs antennes de la de la mission Locale	3 sessions de ½ journée sur la base de 3 journées dans une même semaine en excluant le mercredi